2008-06597/

Communiqués et discours

Communiqués

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW Code 01
HEBBIL

LA COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION PRÉSENTE SON MÉMOIRE SUR L'AVANT-PROJET DE LOI SUR LA CARTE SANTÉ DU QUÉBEC

Québec, le 21 mars 2002 - «Les nouvelles technologies peuvent faciliter la circulation des renseignements de santé et même en assurer une plus grande protection » constate madame Jennifer Stoddart à l'occasion de la présentation du mémoire de la Commission d'accès à l'information aux audiences de la Commission parlementaire sur l'avant-projet de loi sur la carte santé du Québec.

Du même souffle, à l'heure du choix irréversible de l'outil qui améliorera cette circulation de renseignements personnels, elle propose une analyse sérieuse des besoins des intervenants, la tenue d'une expérience à grande échelle, une solide évaluation et la révision du cadre juridique.

Il est actuellement prématuré d'adopter une loi qui constitue, entre autres, une méga-banque des renseignements de santé. Fichier qui, du reste, pourrait être accessible à des dizaines de milliers de personnes. Nous devrons vivre avec ces choix pendant les prochaines décennies, soutient madame Stoddart.

Source : Carole Rocheleau
Chef des communications
Service des communications
(418) 643-2505 ou sans frais 1 888 528-7741
Courriel : **cai.communications@cai.gouv.qc.ca**
Télécopieur : (418) 529-3102

Politique de confidentialité | Copyrights